

MASTÈRE SPÉCIALISÉ® MANAGEMENT DE PROJETS DE CONSTRUCTION - TRANSPORTS URBAINS

BOOSTEZ VOTRE CV ET DEVEZ UN EXPERT DONT LES ENTREPRISES ONT BESOIN !

Métier préparé

Ce Mastère Spécialisé® prépare l'étudiant à piloter des projets de transport ferroviaire, urbain et de mobilité sur l'ensemble de leur cycle de vie, en France ou à l'international. Avec des projets de plus en plus exigeants et complexes (co-activité, travaux en milieu exploité...), ce manager veille à l'acceptation des projets d'un point de vue technique, technologique, économique, juridique, réglementaire et de la sécurité en intégrant les enjeux des transitions actuelles et futures du secteur (BIM et maquette numérique, transitions digitales et numériques, environnementales, énergétiques et technologiques).

Option(s)

Avec le changement climatique, la mobilité constitue une brique essentielle dans la réduction des gaz à effet de serre dans nos villes. Cette option permet de piloter des projets de transports ferroviaires ou urbains adaptés aux besoins du territoire et intégrés dans leur environnement, et d'acquies une vision globale, systémique de la chaîne de transport. L'étudiant appréhende les enjeux en terme de mobilité aux échelles urbaine et périurbaine en passant à une logique de mobilité durable.

Compétences visées

Compétences techniques : piloter un projet de transport ferroviaire, urbain et de mobilité en France ou à l'international, mettre en oeuvre les aspects juridiques, les savoir-faire techniques, technologiques et les outils, normes, et réglementations adaptés au domaine des transports.

Savoir-être : esprit d'analyse, esprit critique, sens de la diplomatie, qualités relationnelles, capacité à créer et entretenir une relation de confiance avec les interlocuteurs internes et externes, sens de l'écoute, ouverture d'esprit afin de rester en veille des mutations et innovations actuelles du secteur, esprit d'initiative.

Débouchés

- Chef ou directeur de projets de transports ferroviaires, urbains et / ou de mobilité durable
- Assistant à maîtrise d'ouvrage
- Responsable d'études de projets de transports ferroviaires, urbains et / ou de mobilité durable
- Responsable d'ordonnancement des travaux et responsable de travaux de projet de transports ferroviaires ou urbains
- Chargé d'exploitation transport ou de maintenance

Déroulé du cursus

Vous intégrez une formation labellisée par la Conférence des grandes écoles (CGE) de niveau bac +6, ce cursus délivre également un titre certifiant de niveau 7 enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Sur une durée de 12 mois en alternance, au rythme de trois semaines en entreprise et d'une semaine à CESI, vous développez des compétences métiers et transverses (gestion de projets, accompagnement des hommes aux changements...) adaptées aux problématiques actuelles et enjeux de demain.

DIPLÔME

Manager de projets de construction (MS), Mastère Spécialisé® enregistré au RNCP au niveau 7, par décision de France compétences du 25/04/2024 publiée le 26/04/2024



ETUDIANT, CONTRAT APPRENTISSAGE, CONTRAT PROFESSIONNALISATION

Durée : 75 jours sur 12 mois
Code WEB : MSMPCTFUMI

Public

Etudiants en poursuite d'études

Prérequis

- Candidat titulaire d'un bac +5 (ingénieur, M2, titre certifiant RNCP niveau 7) **ou équivalent M1 avec 3 ans d'expérience professionnelle**
- Dérogation possible sur dossier : nous contacter

Rythme de formation

En moyenne, la formation se déroule sur un rythme d'une semaine en cours et trois semaines en entreprise.

Frais de scolarité

Statut étudiant : 13 000 euros - tarif applicable pour la rentrée scolaire 2025.
Statut apprenti : Scolarité financée et rémunérée dans le cadre d'un contrat de travail en apprentissage ou de professionnalisation.

OBJECTIFS

Piloter des projets de transports ferroviaires, urbains (lignes neuves, modernisation et régénération de lignes) et de mobilités durables

Concevoir des projets de transport ferroviaires et urbains (infrastructures de transport et systèmes associés)

Assurer l'ordonnancement, la planification et la coordination des travaux et leurs réalisations

Intégrer le système transport dans son environnement et concevoir un pôle d'échange multi-modal

Optimiser la maintenance du matériel roulant, la gestion opérationnelle de la mise en service et de l'exploitation

Assurer le développement commercial (gain d'offres stratégiques)

Manager les hommes et conduire les transitions

PÉDAGOGIE

Distanciel

35h à distance réparties sur l'ensemble du cursus (travail collaboratif, e-learning et learning on the job)

Projets réalisés

Mise en situation professionnelle afin de piloter un projet de création d'une nouvelle ligne ferroviaire

Proposition d'un tracé de moindre impact à l'issue d'une analyse multi-critère

Système d'évaluation

Pour valider un Mastère Spécialisé® il faut remplir les trois conditions suivantes :

- Suivre les cours et valider les Unités d'Enseignement
- Effectuer une mission en entreprise d'une durée minimum de 6 mois équivalent temps plein et la valider
- Réaliser une thèse professionnelle et la valider

Le MS® permet d'acquérir 75 crédits ECTS



Diplôme bac +6 labellisé par la CGE

Certification professionnelle titre de niveau 7 enregistré au RNCP

Des experts métiers issus du monde de l'entreprise
Une thèse professionnelle pour développer sa prise de hauteur

Parcours en alternance

Accélérateur de carrière

Classement Eduniversal 2023 des meilleurs Masters,

MS et MBA : 3e dans le Top 10 du classement Master

Management de l'Urbanisme

MODALITÉS D'ADMISSION

- La sélection s'appuie sur plusieurs éléments :

- Analyse du dossier

- Vérification des prérequis

- Questionnaire métier et entretien de positionnement

- Commission de sélection

- Entre le dépôt du dossier de candidature et la décision d'admissibilité ou de non admission, le délai est d'environ un mois. L'inscription définitive est prononcée après la signature d'une convention de stage/contrat assurant la réalisation de la mission en entreprise.

OUVERTURES DANS NOS CAMPUS

Contactez nos campus pour en savoir plus.

Paris - Nanterre

Deux rentrées possibles par an en février et octobre.

